

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC des Chenaux
Municipalité de Saint-Stanislas

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas tenue le 11 janvier 2021 à 18 h au 33, rue du Pont, et à laquelle sont présents : les conseillères Lucie Jacob et Lorraine Boisvert et les conseillers Gérald Cossette, Alain Déry, Paul Goyette et Dominique Cossette, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Pellerin, maire.

Madame Marie-Claude Jean, secrétaire-trésorière, est aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2021-01-01

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT que l'état d'urgence sanitaire soit toujours en vigueur;

CONSIDÉRANT le décret 1-2021 daté du 6 janvier 2021 qui impose un couvre-feu entre 20 h et 5 h et ce, jusqu'au 8 février 2021;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doive toutefois publiciser la séance, dès que possible, par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Lorraine Boisvert et **résolu** à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Stanislas tienne la séance du conseil municipal du 11 janvier 2021 à 18 h, à huis clos et qu'elle publie, sur le site internet de la municipalité, l'audio intégral de ladite séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-01-02

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 07 décembre 2020, de la séance extraordinaire du 23 novembre 2020 et de la séance extraordinaire du 22 décembre 2020 – Adoption

4. Correspondance

5. Administration générale

5.1 Comptes à payer et déboursés du mois de décembre 2020 – Adoption

5.2 Règlement établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2021 – Avis de motion

5.3 Projet de Règlement établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2021 – Dépôt

5.4 Règlement harmonisé 2020-RM-001 relatif à la sécurité publique et à la protection des personnes et des propriétés – Adoption

6. Transports

6.1 Réfection des infrastructures des rues du Pont, Goulet et St-Gérard – Réalisation d'une étude géotechnique – Octroi d'un contrat

- 6.2 Affaissement de talus - Acquisition d'une parcelle nécessaire à l'élargissement de l'emprise du rang de la Rivière-Batiscan-Est – Autorisation
- 7. Hygiène du milieu**
- 7.1 Protection d'une conduite d'aqueduc – Compensation d'habitat faunique – Octroi d'un contrat
- 8. Sécurité publique**
- 8.1 Caserne incendie – Entretien de maçonnerie – Octroi d'un contrat
- 9. Aménagement et urbanisme**
- 10. Santé et bien-être**
- 11. Loisirs et culture**
- 11.1 Le Grand défi Pierre Lavoie – Autorisation de passage
- 12. Varia**
- 13. Période de questions**
- 14. Fermeture de la séance**

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Lucie Jacob et **résolu** à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté; il demeure cependant ouvert.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2020, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2020 – ADOPTION

2021-01-03

CONSIDÉRANT que les membres du conseil affirment avoir lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 décembre 2020, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 novembre 2020, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2020 et s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Paul Goyette **résolu** à l'unanimité des conseillers d'adopter lesdits procès-verbaux.

4. RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE

- **Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants** – Mise à jour de la politique municipale des Aînés (MADA) – Confirmation d'une aide financière de 10 500 \$.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Comptes à payer et déboursés du mois de décembre 2020 – Adoption

2021-01-04

Il est **proposé** par Dominique Cossette et **résolu** à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des chèques émis au cours du mois de décembre 2020, du numéro 1829 au numéro 1898 et des paiements effectués par ACCÈS D pour un total de 118 paiements s'élevant à 206 578,03 \$; d'approuver les comptes à payer du mois de décembre 2020 au total de 235 899,84 \$.

5.2 Règlement établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2021 – Avis de motion

Avis de motion est par les présentes donné par Lucie Jacob à l'effet qu'il présentera pour adoption par ce conseil, à une date ultérieure, le règlement numéro 2021-01 établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2021.

5.3 Projet de règlement établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2021 – Dépôt

Conformément à la loi, le conseil municipal dépose le projet de règlement 2021-01 établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2021.

Ledit règlement est mis à la disposition du public.

5.4 Règlement harmonisé 2020-RM-001 relatif à la sécurité publique et à la protection des personnes et des propriétés – Adoption

2021-01-05

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du règlement 2020-RM-001 relatif à la sécurité publique et à la protection des personnes et des propriétés a dûment été donné à la séance ordinaire du 07 décembre 2020;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement 2020-RM-001 relatif à la sécurité publique et à la protection des personnes et des propriétés a dûment été déposé à la séance ordinaire du 07 décembre 2020;

CONSIDÉRANT qu'aucune modification n'ait été apportée audit règlement à la suite du dépôt du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Dominique Cossette et **résolu** à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Stanislas adopte le règlement 2020-RM-001 relatif à la sécurité publique et à la protection des personnes et des propriétés; que ledit règlement soit mis à la disposition du public.

6. TRANSPORT

6.1 Réfection des infrastructures des rues du Pont, Goulet et St-Gérard – Réalisation d'une étude géotechnique – Octroi d'un contrat

2021-01-06

CONSIDÉRANT les travaux majeurs de réfection des rues du Pont, Goulet et St-Gérard à venir au cours de l'année 2021;

CONSIDÉRANT la nécessité qu'une étude géotechnique soit réalisée afin de déterminer la structure des sols;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la réalisation de cette étude, deux offres de services professionnels ont été déposées à la Municipalité comme suit (les montants excluant les taxes) :

EXP	8 600 \$
FNX INNOV	8 900 \$

CONSIDÉRANT que l'offre de service d'EXP soit conforme au cahier des charges;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Alain Déry et **résolu** à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Stanislas accorde à EXP le mandat d'exécuter une étude géotechnique et ce, conformément à l'offre de service datée du 15 décembre 2020.

6.2 Acquisition d'une parcelle nécessaire à l'élargissement de l'emprise du rang de la Rivière-Batiscan-Est – Autorisation

2021-01-07

CONSIDÉRANT les travaux de stabilisation prévus sur une partie du rang de la Rivière-Batiscan-Est;

CONSIDÉRANT qu'il soit nécessaire, notamment afin d'assurer l'intégrité de l'infrastructure de ladite partie du Rang de la Rivière-Batiscan-Est, d'y élargir l'emprise;

CONSIDÉRANT qu'il y ait lieu d'autoriser l'acquisition de cette parcelle de terrain par le biais de procédures d'expropriation;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Alain Déry et **résolu** à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal décrète l'acquisition, par expropriation, d'une partie du lot 5 395 017 au cadastre du Québec, d'une superficie de 520,2 mètres carrés, telle que montrée au plan et à la description technique préparés par l'arpenteur-géomètre Louis Moffet, en date du 9 décembre 2020, et portant le numéro 1694 de ses minutes;

QUE cette acquisition est nécessaire pour fins d'utilité publique, plus particulièrement pour l'élargissement de l'emprise du rang de la Rivière-Batiscan-Est afin de pouvoir y effectuer, notamment, des travaux de consolidation de l'infrastructure de la route en bordure de la rivière Batiscan;

QUE les avocats de l'étude Tremblay Bois Mignault Lemay, s.e.n.c.r.l. soient mandatés afin d'entreprendre et de réaliser tout le processus nécessaire à l'acquisition de cette parcelle de terrain par expropriation;

QUE les deniers nécessaires à la réalisation des objets de la présente résolution soient puisés à même le fonds général.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Protection d'une conduite d'aqueduc – Compensation d'habitat faunique – Octroi d'un contrat

2021-01-08

CONSIDÉRANT les travaux de stabilisation à venir pour protéger une conduite d'aqueduc traversant la rivière Batiscan;

CONSIDÉRANT qu'il faille obtenir du ministère de l'Environnement un certificat d'autorisation pour effectuer lesdits travaux de stabilisation;

CONSIDÉRANT que l'obtention dudit certification d'autorisation est sujette à une compensation pour perte d'habitat faunique;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Paul Goyette et **résolu** à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Stanislas accorde à la SAMMBA un montant de 1 150 \$ plus les taxes afin d'établir un plan de compensation d'habitat faunique et ce, conformément au devis déposé le 16 décembre 2020.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Caserne incendie – Entretien de la maçonnerie – Octroi d'un contrat

2021-01-09

CONSIDÉRANT la détérioration de certaines pièces de maçonnerie sur la caserne incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Lucie Jacob et **résolu** à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Stanislas accorde un contrat de réparation de certaines pièces de maçonnerie sur la caserne incendie à *Maçonnerie Pierre Lacasse*, au montant de 2 240,32 \$ plus les taxes et ce, conformément à l'offre de service déposée le 18 novembre 2020.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Rien à cet item.

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Rien à cet item.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Le Grand défi Pierre Lavoie – Autorisation de passage et utilisation de drone

2021-01-10

CONSIDÉRANT que le 18 juin prochain, le *Grand défi Pierre Lavoie* sera de passage sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le peloton sera sous escorte policière;

CONSIDÉRANT que des équipes de tournage accompagnent et filment les participants tout au long de leur périple;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Lorraine Boisvert et **résolu** à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Stanislas autorise le passage du *Grand défi Pierre Lavoie* sur son territoire ainsi que l'utilisation d'un drone pour capter les images de l'événement.

12. VARIA

Des élus municipaux soumettent à l'assemblée de l'information relativement aux sujets suivants :

- Discussion relativement à des frais de défrichage d'une partie de la voie ferrée appartenant à la Municipalité
- Commentaires relatifs à la qualité de l'entretien de la patinoire

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens s'adressent au maire relativement aux sujets suivants :

Non applicable.

14. FERMETURE DE LA SÉANCE

2021-10-11

À 18 h 51, l'ordre du jour étant épuisé, Lucie Jacob **propose** la levée de la séance. **Résolu** à l'unanimité.

Marie-Claude Jean
Secrétaire-trésorière

Luc Pellerin
Maire

Je, Luc Pellerin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.